

LECO

de la semaine

22 au 28 Novembre 2025



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| CATI : Un Centre d'Appui pour booster la compétitivité des PME malgaches | 2 |
| Promotion du tourisme : Madagascar mise sur la dessaisonalisation à travers la digitalisation | 2 |
| COMMERCE - La vente des stocks de bois de rose envisagée | 3 |
| Crise viticole : les représentants du secteur reçus ce lundi par la ministre de l'Agriculture | 4 |
| Navigation aérienne – Madagascar défend ses intérêts nationaux et régionaux à la 76ème réunion extraordinaire du Comité des ministres de l'Asecna..... | 5 |
| Cooperation – Dernière ligne droite vers un Accord de partenariat économique global entre Madagascar et l'Union Européenne..... | 5 |
| Exportation - Le prix des litchis s'effondre..... | 6 |
| Parcs nationaux : L'application du doublement des prix d'entrée, reportée en novembre 2026 | 6 |
| Industrialisation : Un Conseil national pour la mise en œuvre des stratégies..... | 7 |
| Ateliers Vanille : Un comité technique créé pour relancer la filière..... | 8 |
| AFG Bank Madagascar : « Nous sommes à Madagascar dans la durée »..... | 8 |
| Filière avicole – La suppression de la TVA sur les intrants et provendes pour volailles parmi les amendements proposés dans le PLFI 2026 | 9 |
| Chocs économique et politique : Mise en place d'un guichet de crise pour les entreprises victimes | 9 |
| Période de soudure : stabilité des prix des PPN sur le marché | 10 |
| Fiscalité : les industriels réclament un mécanisme « plus juste » | 10 |
| Gouvernement vs Télécoms : la bataille des taxes relancée | 11 |
| Pêche - L'UE prête à renforcer sa coopération maritime..... | 12 |
| Tourisme de croisière : Le premier paquebot transportant 673 passagers à bord débarque à Fort-Dauphin..... | 12 |
| Groupe de la BAD : Mobilisation des bourses africaines pour refonder l'architecture financière..... | 13 |
| Secteur minier : une collaboration active de la Chine | 13 |
| Turquie–Madagascar - Des liens Sud–Sud en plein essor | 14 |
| Transformation de l'environnement économique : des réformes majeures sont nécessaires..... | 14 |
| Carburants : l'OMH anticipe une hausse limitée pour décembre | 15 |
| Partenariat – Les financements de la Banque mondiale à aligner aux priorités de la "Refondation" | 15 |

CATI : Un Centre d'Appui pour booster la compétitivité des PME malgaches

R.EDMOND – ANTSA.R | 22 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Le premier Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) a été inauguré au MIDSP (Ministère de l'industrialisation et du développement du secteur privé), jeudi dernier à Anosy.

Mis en place en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), ce centre s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités d'innovation et du transfert de technologie dans les pays en développement.



Large public

Véritable passerelle vers le savoir technique mondial, le CATI donne accès aux bases de données internationales de brevets et d'informations scientifiques. Il s'adresse à un large public d'innovateurs, chercheurs, étudiants, PME et inventeurs, qu'il accompagne de la phase de recherche jusqu'à la mise au point de produits. Les services – conseils, recherches documentaires, appui à l'exploitation des brevets – sont fournis gratuitement

par le personnel du ministère. Placée sous le thème « *Dynamiser la compétitivité des PME par la valorisation de la recherche et le transfert de technologie* », la cérémonie a réuni les acteurs privés et académiques, les partenaires techniques et financiers tels que l'OMAPI, le PAISF, le PTASO, le CNRIT et l'ONUDI. Pour ses promoteurs, ce premier centre marque le point de départ d'un futur maillage national, avec l'implantation de CATI dans toutes les régions de Madagascar.

Accompagnement personnalisé

Présent lors de l'inauguration du CATI, le ministre de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé, Andriinaïna Rasoarahona a rappelé que la relance économique est aussi basée sur l'industrialisation dont le développement dépend justement de l'appui au secteur privé. Les services offerts par le CATI constituent l'une des manifestations de cet appui au secteur privé. Le CATI donne, par exemple accès à une base de données de plus de 150 millions de brevets. Le personnel du CATI assure un accompagnement personnalisé à ses cibles pour exploiter les brevets et l'information scientifique. Le Centre soutient également le transfert technologique afin notamment d'aider à transformer des idées ou des résultats de recherche en produits concrets, en partie grâce aux informations techniques disponibles dans les bases de brevets.

Promotion du tourisme : Madagascar mise sur la dessaisonnalisation à travers la digitalisation

JEAN RIANA | 22 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

L'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM), Madagascar Airlines et Ravalina Airports, ont scellé hier à Ivato un partenariat tripartite destiné à renforcer la dessaisonnalisation du tourisme dans le pays en s'appuyant sur les outils numériques. Une plateforme de bons plans de voyage dénommée « MadaBestDeals » a été lancée à cette occasion. Cette collaboration entre ces trois entités, s'inscrit dans le cadre de la relance de la destination de la Grande île et de renforcer sa visibilité à l'échelle régionale et internationale. Elle vise également à accroître l'attractivité du pays en mettant en avant son potentiel touristique accessible tout au long de l'année. « Cette initiative s'inscrit dans le dynamisme de redorer l'image de Madagascar et la volonté commune de révéler les richesses du pays », a déclaré Daniel

Lefebvre, Directeur général de Ravalina Airports. Le Directeur commercial de Madagascar Airlines, Karl Andrianony, a quant à lui, indiqué que Madagascar dispose de plusieurs atouts touristiques demeurant inexploités. Il présente ainsi la plateforme Mada Best Deals comme un levier stratégique pour valoriser ces richesses. Il s'agit entre autres de redorer l'image de Madagascar de manière participative. Et c'est dans cette dynamique que l'ONTM réunit l'ensemble des partenaires et acteurs de tous horizons à travers la campagne « Redorons Ensemble l'Image de Madagascar » ou « REIM ». « L'objectif est de faire en sorte que tous les Malgaches d'ici et d'ailleurs à savoir les influenceurs, artistes, sportifs... s'engagent à promouvoir à Madagascar en tant que

destination touristique émergente, authentique et complètement sûre », a avancé Ionjaniaina Ranaivoarimanana, président du Conseil d'administration de l'ONTM. La ministre du Tourisme et de l'artisanat, Lily Rafaralahy, ayant assisté à l'événement, a tenu à saluer la mise en place de la plateforme Mada Best Deals car c'est ce

que Madagascar a besoin à l'heure actuelle, surtout que la digitalisation est au cœur de la vision du ministère. « Après la période mouvementée dans notre pays, il est temps à présent de redynamiser la destination. Et cette plateforme arrive à point nommé », a-t-elle souligné.

COMMERCE - La vente des stocks de bois de rose envisagée

GARRY FABRICE RANAIVOSON | 24 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Le député Issa Charles Ibrahim relance la question sensible des stocks de bois de rose. Le Haut conseiller de la Refondation, le lieutenant-colonel Gervais Andriamiarisoa, a évoqué une possible mise en vente, actuellement à l'étude.

À l'étude. À entendre les propos du lieutenant-colonel Gervais Andriamiarisoa, Haut conseiller de la Refondation, l'État envisage de mettre en vente les stocks de bois de rose du pays. L'étude de faisabilité de cette éventualité est confiée conjointement à la Primature et au ministère de l'Environnement et du Développement durable, ajoute-t-il. « L'État, dirigé par le colonel Michaël Randrianirina [Chef de l'État], est en train d'étudier la question. La raison est que plusieurs d'entre vous sont déjà venus au palais d'État d'Iavoloha pour formuler des doléances sur ce sujet. Nous sommes un État de droit (...) la Primature et le ministère de l'Environnement sont déjà en train d'étudier ce que l'on va faire des bois de rose. (...) Si c'est faisable, nous allons les vendre suivant les règles, sans malversations et en toute transparence (...) », a déclaré le Haut conseiller Andriamiarisoa dans une allocution, en ouverture d'un atelier sur la vanille, à Sambava, vendredi.

Ces propos ont été en réponse à une demande faite par le député Issa Charles Ibrahim, vice-président de l'Assemblée nationale. Ayant également pris la parole en ouverture des débats sur la vanille dans la capitale de la région SAVA, le parlementaire a relancé le dossier brûlant des stocks de bois de rose. Affirmant porter la voix des habitants de la province d'Antsiranana, dont il porte le titre de vice-président au perchoir de la Chambre basse, il lance : « Ils m'ont chargé de vous faire passer un message. Celui de voir ce que vous pouvez faire au sujet des bois de rose ».

L'argument mis en avant par le parlementaire est que « plusieurs sont les bois qui sont déjà coupés, éparpillés et stockés un peu partout. Ce serait une perte pour l'État si on les laisse pourrir sur place ». Ayant été évoqués à maintes reprises il y a quelques années, les appels à une mise en vente de stocks de rondins de bois précieux dont dispose le pays se sont tus depuis un certain temps. Un silence qui s'explique par l'intransigeance de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Afin de stopper l'hémorragie de trafic qui a mis à mal l'écosystème des forêts humides du pays, la CITES a imposé un embargo sur l'exportation des bois précieux malgaches. Outre le bois de rose, le palissandre et le bois d'ébène sont également concernés par cette mesure qui est toujours en vigueur jusqu'à l'heure. Depuis, même l'usage domestique, au niveau national, de ces bois précieux est strictement réglementé.

Depuis le début de cette période transitoire, l'idée de mettre en vente les stocks de bois de rose « afin de renflouer les caisses de l'État » est martelée par un courant au sein de l'opinion publique. Les précédentes administrations étatiques ont également déjà eu dans l'idée de mettre en vente les rondins entreposés au lieu de les laisser pourrir sur place.



Conditions préalables

En 2016, l'intention d'une vente aux enchères afin de « financer la conservation de la biodiversité nationale » a même déjà été soulevée. En 2017, des démarches pour lever l'interdiction de la CITES ont ainsi été engagées.

Après celle de 2017 et une seconde tentative en 2018, les autorités malgaches n'ont pas pu convaincre la CITES de lever l'embargo. Cette dernière estime que la Grande Île ne remplit pas les conditions préalables à la levée de l'interdiction d'exportation.

L'organisation internationale demande notamment un audit rigoureux des stocks afin de déterminer quelles parties sont issues de « coupes licites » et quelles sont les fruits d'une infraction.

Le constat est que, depuis que la lutte contre les trafics s'est intensifiée, les réseaux de trafiquants ont profité des dégâts causés par les cyclones dans les forêts pour procéder à des coupes illégales. Outre l'audit des stocks, la CITES requiert également de Madagascar un plan d'utilisation clair des bois, dans l'éventualité d'une transformation avant mise en vente, mais aussi un plan d'utilisation des revenus des ventes. Le but de ces conditions préalables est d'éviter un « blanchiment » des bois coupés de manière illicite et aussi que les revenus de la vente ne profitent « à des barons du trafic ».

Selon les différentes publications des entités internationales oeuvrant dans la lutte contre le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages, le trafic de bois précieux, notamment de bois de rose, existe à Madagascar depuis le début des années 90. Des réseaux organisés de trafiquants ont commencé à se structurer et sont montés en puissance au début des années 2000. L'instabilité politique entre 2009 et 2013 a vu une hausse exponentielle des trafics, avec l'Asie comme principale destination.

Selon ces publications, toujours, les stocks de bois précieux sur le territoire malgache seraient de plus de deux millions de rondins. Près de quarante-neuf mille rondins saisis seraient stockés à l'étranger. Contacté, le ministère de l'Environnement et du Développement durable n'a, pour l'heure, pas répondu à la question sur les chiffres à leur disposition concernant la quantité de stocks. De même, le département n'a pas encore réagi à la suite donnée à la déclaration faite par le Haut conseiller de la Refondation à Sambava, vendredi.

Crise viticole : les représentants du secteur reçus ce lundi par la ministre de l'Agriculture

24 NOVEMBRE | FRANCEINFO

Un peu plus d'une semaine après la mobilisation des viticulteurs qui s'est tenue dans l'Hérault, les représentants du secteur vont pouvoir exprimer leurs inquiétudes auprès de la ministre de l'Agriculture, lundi 24 novembre 2025.

La ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, reçoit, lundi à 18h30, les représentants de la filière viticole selon les informations de franceinfo et de France Inter. Le secteur viticole réclame 200 millions d'euros pour financer une nouvelle campagne d'arrachage de vignes et faire face à la crise du secteur, liée notamment à la baisse de la consommation, mais aussi à l'augmentation des aléas climatiques (Nouvelle fenêtre), à la concurrence étrangère et à la multiplication des taxes douanières.

Toute la France est concernée mais la crise est particulièrement marquée dans les zones qui produisent du vin rouge, comme dans le Languedoc, en Aquitaine, dans le Rhône ou encore dans le Bordelais, particulièrement touché par des intempéries et des épisodes de canicule. Les vigneron réclament la même aide que l'année dernière, 4 000 euros à l'hectare pour couvrir les coûts d'arrachage définitif et faciliter la transition. L'enveloppe du ministère était, au total, de 120 millions d'euros l'année dernière.



Les parcelles arrachées l'année dernière, n'ont pas suffi à sortir de la crise. Les 60 000 exploitations viticoles françaises produisent encore trop de vin. « Il y a des déjà eu 27 000 hectares l'an dernier d'arrachage aidé, mais en réalité il y en a eu plus puisqu'il y en a qui arrachent des vignes sans aucune aide », avance Jérôme Bauer, vigneron en Alsace et président de la Cnaoc, la Confédération nationale des appellations d'origine contrôlées sur franceinfo. Pour stabiliser le secteur, le professionnel estime qu'il faudrait « malheureusement » arracher « au moins encore 30 000 hectares de vignes ». Jean-Marie Fabre, sur France Inter, président des Vignerons indépendants de France, lui évalue à 40 000 hectares la surface de vignes à arracher en 2026.

Il faut cibler davantage l'arrachage des vignes pour le président des Vignerons indépendants de France

Jean-Marie Fabre, attend beaucoup de cette réunion avec la ministre de l'Agriculture. Selon lui, l'une des solutions pour aider les entreprises viticoles est de mettre en place un plan d'arrachage ciblé. « Ce sont des entreprises qui vont redimensionner leur exploitation, qui vont les rendre beaucoup plus viables en diminuant la surface et en la limitant à ce qu'ils sont capables de produire mais surtout de valoriser. Et donc ça va faire baisser leurs charges et surtout ça va libérer une part des stocks », avance-t-il sur France Inter.

« C'est un plan social, clairement », indique le président de la Cnaoc sur franceinfo. « Aujourd'hui, la pyramide des âges fait que beaucoup de vignerons sont proches de la retraite sans trouver de succession. On comprend, étant donné la situation économique. Donc cette aide est là pour avoir des terrains nus pour y produire autre chose », ajoute-t-il. Selon lui, le vignoble français doit continuer de réduire de 20 %. De près de 800 000 hectares aujourd'hui, il doit passer sous les 700 000 hectares dans les cinq ans à venir.

Navigation aérienne – Madagascar défend ses intérêts nationaux et régionaux à la 76ème réunion extraordinaire du Comité des ministres de l’Asecna

24 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 23 Novembre, 10h45 – Plus qu’un simple validateur. Madagascar ne s’est pas contenté de se pencher sur les documents stratégiques sur l’aviation africaine qui lui étaient présentés durant la 76ème réunion extraordinaire du Comité des ministres de l’Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) à Dakar. La Grande île s’y est surtout activement positionnée pour défendre ses intérêts nationaux et régionaux. Et c’est le ministre des Transports et de la météorologie, Juste Créscent Raharisone, qui avait porté la voix du pays à ce rendez-vous.

Ce membre du gouvernement de la “Refondation” avait axé son intervention sur des principes clés, dont entre autres une meilleure prise en compte des besoins de Madagascar, en insistant sur l’intégration des spécificités des services de navigation aérienne malgaches au cœur de la planification de l’Asecna. Le ministre Juste Créscent Raharisone avait également insisté sur une répartition plus équitable des investissements, tout en plaidant pour des solutions de financement équilibrées.

Étant parmi ses 19 États membres de l’Asecna, Madagascar avait à examiner et consolider les instruments qui lui étaient présentés lors de cette réunion extraordinaire. Il s’agit du Plan d’orientation stratégique 2026–2035

fixant le cap décennal pour une aviation moderne pour cette Agence. Il y a aussi le Plan de services et d’équipements 2026–2030 pour la concrétisation des investissements nécessaires et les mécanismes de financement indispensables à la mise en œuvre de ces ambitieux programmes.



Ce sont des documents qui définissent la feuille de route de l’Asecna pour une aviation plus moderne, plus sûre et plus souveraine. Et Madagascar se dit pleinement engagée pour un ciel africain plus sûr, mieux équipé et au service de son développement.

Coopération – Dernière ligne droite vers un Accord de partenariat économique global entre Madagascar et l’Union Européenne

24 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 23 Novembre, 11h45 – Un round potentiellement décisif. Les négociations actuelles pourraient être la dernière ligne droite vers la finalisation de l’Accord de partenariat économique (APE) complet entre Madagascar et l’Union Européenne. L’objectif affiché par les parties est la conclusion très rapide de cet APE définitif, avec l’espoir d’une signature dans les semaines à venir. C’est l’ambassadeur Roland Kobia qui a fait part de cette avancée, lors de la 8ème table ronde économique avec l’Union européenne.

Madagascar est déjà signataire d’un Accord de partenariat économique intérimaire (APEI) avec l’UE et certains pays de l’Afrique Orientale et Australe (AfOA) depuis plusieurs années. Cet accord intérimaire a déjà permis aux produits malgaches d’accéder au marché européen en franchise de droits et de contingents. Et les négociations actuelles visent à transformer cet accord intérimaire en un APE complet et plus vaste, couvrant davantage d’aspects de la coopération économique.

“Nous avons déjà discuté avec les autorités de Madagascar de la conclusion rapide de cet accord qui va élargir les bénéfices pour la Grande île. Nous allons aller au-delà d’un accord qui se concentre sur les biens de consommation et l’élargir vers les services, vers les investissements, vers les règles d’origine”, lance l’ambassadeur Roland Kobia.

Le ministre de l’Économie et des finances, Herinjatovo Ramiarison, avait déjà fait part des avancées concrètes des collaborations de Madagascar avec ses Partenaires techniques et financiers. Ce membre du Gouvernement avait annoncé la signature prochaine d’accords avec ces bailleurs de fonds, notamment avec l’Union Européenne, dans le cadre de ce processus. “Ces derniers participeront activement à la mise en œuvre de la relance économique prévue pour l’année à venir”, avait indiqué le ministre Herinjatovo Ramiarison, à l’issue de la présentation du projet de loi des Finances initiale (PLFI) 2026, à l’Assemblée nationale.

Exportation - Le prix des litchis s'effondre

IRINA TSIMIJALY | 25 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Malgré un démarrage dynamique de la campagne 2025, le litchi de Toamasina subit une chute record de prix. Surproduction et désorganisation plongent les producteurs dans la difficulté.

La campagne d'exportation des litchis 2025 vient tout juste d'être lancée, mais l'euphorie habituelle laisse place à l'inquiétude. Alors que le navire Atlantic Kipper a quitté le port de Toamasina avec 5 400 palettes, marquant le début d'une saison d'exportation active, les prix payés aux collecteurs s'effondrent. Le tarif fixé cette année est de 2 150 ariary le kilo, contre près de 5 000 ariary lors des précédentes campagnes.



Cette baisse vertigineuse touche durement les producteurs, surtout ceux de la côte Est. Certains se résignent à vendre à perte, d'autres à jeter leur récolte faute d'acheteurs. La filière connaît pourtant une production exceptionnelle chaque année, estimée à 20 000 tonnes, ce qui accentue la saturation des plateformes de collecte.

Selon Ernest Joseph Gilbert Razafindraibe, directeur général de la Chambre de commerce de Toamasina, cette chute des prix s'explique aussi par une exigence accrue de qualité.

« Les exportateurs ont accepté ce prix, mais ils demandent une qualité impeccable. Les fruits trop petits ou mous sont

écartés ». Ces exigences s'inscrivent dans un contexte de concurrence internationale accrue, notamment avec La Réunion, désormais active sur le marché de l'exportation. Sur les marchés de Toamasina, les paniers de litchis se vendent aujourd'hui entre 2 000 et 3 000 ariary, des prix largement inférieurs aux niveaux habituels. Après trois jours sans être pris en charge par une station d'exportation, les fruits se détériorent sous l'effet de la chaleur, perdent leur couleur et deviennent acides, ce qui entraîne leur rejet immédiat et aggrave les pertes pour les producteurs.

Désorganisation

D'après les explications d'une correspondante sur place, cette saison est également marquée par l'absence du groupe Sodiat, un acteur majeur employant habituellement plus de 2 000 travailleurs et cent vingt collecteurs. Son retrait, ajouté à l'incendie d'un site d'Emexal, a désorganisé la chaîne logistique. Les trente entreprises encore opérationnelles privilégient leurs collecteurs formés, laissant des centaines de nouveaux arrivants sans débouchés. Cette année, seuls trois navires sont prévus — Atlantic Kipper, Baltic Summer et SS Trust — pour un total de plus de 12 000 palettes. Les exportations se poursuivent, mais la filière reste étranglée par une production trop abondante et un manque d'organisation.

La Chambre de commerce appelle à une restructuration de la filière, au renouvellement de vergers souvent âgés de plus de 50 ans et à une meilleure anticipation des campagnes. Un colloque prévu en avril 2026 devra poser les fondations d'un secteur plus stable. Pilier économique national, le litchi ne pourra rester compétitif que si la filière parvient à se réorganiser sans fragiliser ses producteurs.

Parcs nationaux : L'application du doublement des prix d'entrée, reportée en novembre 2026

NAVALONA R. | 25 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Madagascar National Parks (MNP) a annoncé que de nouveaux tarifs, passant du simple au double, seraient appliqués aux visiteurs des parcs nationaux et des réserves naturelles sous sa gérance, à compter du 1er janvier 2025.

À la demande des tours opérateurs et des agences de voyages, l'application de ce doublement des prix d'entrée sera reportée en novembre 2026, a-t-on appris d'une source auprès de MNP. Ces professionnels du tourisme pourront ainsi mieux préparer les voyages de leurs clients pour l'année prochaine. Les tarifs varient ainsi suivant les nationalités des visiteurs ainsi que les parcs à visiter. À titre d'illustration, les clients internationaux doivent payer entre 45 000 ariary et 130 000 ariary par jour et

par personne. L'accès aux parcs qualifiés d'exceptionnels comme Isalo et Ankarana coûtera 130 000 ariary tandis que la visite des 6 réserves de biosphères de Madagascar désignées par l'UNESCO dans son réseau mondial à travers le programme sur l'Homme et la Biosphère ainsi que le parc marin Nosy Hara est autorisée moyennant le paiement de 110 000 ariary par jour par personne. En revanche, un nouveau tarif de l'ordre de 90 000 ariary sera appliqué pour tous ceux qui veulent se rendre dans

les parcs évasions. On peut citer, entre autres, les parcs d'Andringitra, d'Analamazaotra Mantadia et de Masoala. Quant aux parcs aventures comme Mikea, Baie de Baly, Sainte Marie et Ambohitantely, le nouveau prix d'entrée sera de 45 000 ariary par jour par personne. Les tarifs enfant de moins de 6 ans varient entre 25 000 ariary et 50 000 ariary par jour et par personne.

Destinations les plus prisées

Toujours pour les visiteurs étrangers, les activités complémentaires telles que le « birdwatching », les visites nocturnes et l'accès aux piscines naturelles, coûteront 50 000 ariary par personne. Pour les résidents étrangers, les nouveaux droits d'entrée aux parcs nationaux varient entre 25 000 et 70 000 ariary par jour et par personne selon les parcs à visiter. Les tarifs enfant sont également fixés entre 15 000 et 25 000 ariary. Les tarifs les plus chers pour les étrangers sont l'accès aux parcs d'Isalo et d'Ankarana. Mais ce sont les destinations les plus prisées par les touristes internationaux à Madagascar. S'agissant des touristes nationaux, les prix d'entrée dans les parcs gérés par Madagascar National Parks varient

entre 5 000 et 15 000 ariary par jour et par personne. Il convient de rappeler que des études ont été menées par des experts dans ce domaine pour parvenir à l'application de ces nouveaux droits d'entrée dans les parcs nationaux. Cette mesure prise par l'État ne devrait pas constituer une contrainte à l'arrivée des touristes internationaux pour découvrir la biodiversité exceptionnelle de la Grande île étant donné que ces tarifs d'entrée sont encore les moins chers comparés aux droits appliqués par d'autres pays, a-t-on indiqué. À titre d'illustration, l'accès au parc national des Volcans au Rwanda permettant d'observer un gorille de montagne coûte 1 500 USD par jour.

Selon Madagascar National Parks, la révision à la hausse de ces tarifs d'entrée a pour objectif d'assurer la pérennité financière pour toutes les actions de conservation tout en améliorant les infrastructures et les activités de sécurité au sein des parcs. En outre, une part de ces droits de visite aux parcs nationaux est versée aux communautés locales de base en vue de soutenir le développement local tout en les conscientisant à réduire les pressions sur les ressources naturelles.

Industrialisation : Un Conseil national pour la mise en œuvre des stratégies

R.EDMOND. | 25 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

La transformation industrielle est plus que jamais sur les rails. Le lancement, vendredi dernier, du Conseil National pour l'Industrialisation de Madagascar (CNIM) marque une étape décisive dans le processus de relance de l'industrialisation dont le rôle central dans la vie économique du pays, n'est plus à démontrer.

Comme l'a déclaré le ministre de l'Industrialisation et du Développement du Secteur privé, Andrianiaina Rasoarahona, le CNIM constitue un levier majeur pour la coordination du secteur industriel.

Feuille de route

La structure se fixe en effet pour objectif de procéder au suivi de toutes les étapes de la mise en œuvre des engagements pris par les institutions publiques et les acteurs privés, conformément aux dispositions du Pacte pour l'industrialisation, qui est appelée à faire office de feuille de route pour toutes les actions à entreprendre, afin d'atteindre l'objectif de doubler la contribution du secteur industriel au Produit Intérieur Brut (PIB) d'ici 2040, passant de 15 % à 30 %. « Le CNIM marque une étape importante vers une industrialisation durable et efficace », a déclaré Rivo Andriamanalina le président du CNIM. Le lancement officiel du CNIM s'inscrit dans le cadre des actions concrètes visant à instaurer un environnement entrepreneurial stable.

Les partenaires techniques et financiers tels que la Banque africaine de développement (BAD), à travers le projet PAISF, ainsi que l'EDBM, soutiennent les activités du CNIM. **Les membres du CNIM sont** : le MIDSP, le

MEH, le MEDD, le GEM, le GFEM, le Symabio, le SIM, le FIVMPAMA, et le GEFP.

Moteur de croissance

Le CNIM ambitionne ainsi de devenir un outil pour diriger le pays vers une industrialisation durable et compétitive.



L'objectif étant notamment de réaliser des projets concrets pour la création de richesses et d'emplois, à travers le secteur privé, considéré comme toujours comme un moteur de croissance économique. Et ce, en fixant les orientations, les priorités d'investissement, et en coordonnant les

institutions, les instruments financiers et les mécanismes de suivi des actions à entreprendre. Il s'agira également pour le CNIM de garantir la cohérence des interventions, de veiller au respect des engagements pris et de soutenir l'accélération des projets industriels. Notons que le CNIM

bénéficie du soutien de la Banque africaine de développement. Donatien Kouassi, responsable programme-pays de cette institution financière pour Madagascar considère l'industrialisation comme un élément important du processus de développement du pays.

Ateliers Vanille : Un comité technique créé pour relancer la filière

ANTSAR. | 25 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Les acteurs de la vanille malgache veulent tourner la page des crises à répétition. Réunis à Sambava les 21 et 22 novembre 2025 lors des « Ateliers Vanille », producteurs, collecteurs, préparateurs et exportateurs ont passé au crible les difficultés de la filière afin de proposer des réformes concrètes.



Au centre des échanges figuraient la maîtrise du prix de la vanille au bénéfice de l'ensemble des acteurs et des finances publiques, ainsi que la mise en place d'un dispositif de gouvernance plus lisible pour cette filière stratégique. Selon les organisateurs, des recommandations formulées seront désormais examinées par un comité technique qui rassemblera des techniciens issus des différents ministères concernés. « Certaines mesures peuvent être appliquées sans attendre, comme la prolongation

jusqu'à la fin du mois de décembre de la réception des demandes d'agrément d'exportation de vanille », a indiqué la ministre du Commerce et de la Consommation, Haingotiana Andriamadison. Elle a également annoncé la publication, tous les 15 jours, de la liste des opérateurs ayant obtenu cet agrément, afin de renforcer la transparence.

Intérêt des Malgaches

La mission gouvernementale à Sambava était conduite par le Conseiller spécial auprès de la Présidence chargé de la Refondation de la République, le colonel Gervais Andriamiarisoa. Ce dernier a rappelé que les nombreuses doléances des opérateurs ont été entendues et que la priorité de l'État reste « la défense de l'intérêt de l'ensemble du peuple malgache, en mobilisant l'administration pour transformer ces attentes en progrès concrets ». Outre les professionnels de la filière, huit députés issus des principales régions productrices de vanille, conduits par le vice-président de l'Assemblée nationale chargé de la province d'Antsiranana, ont pris part aux travaux, signe de l'enjeu économique et social du dossier. Alors que près de 80 % de la production mondiale de vanille provient de Madagascar, ces ateliers sont perçus comme une étape importante pour moderniser la chaîne de valeur, sécuriser les revenus des producteurs et consolider la place du pays sur le marché international.

AFG Bank Madagascar : « Nous sommes à Madagascar dans la durée »

N.R. | 25 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

AFG Holding, pôle financier d'Atlantic group, voit loin à Madagascar. C'est en tout cas ce qui ressort d'une rencontre avec la presse, tenue en fin de semaine dernière, par les responsables du groupe. Et ce, malgré les multiples défis à relever. « Nous sommes présents à Madagascar dans la durée. Nous avons développé notre groupe dans des pays qui se construisent et il y a eu des moments plus difficiles que d'autres mais nous savons être résilients. Et nous croyons au potentiel de la Grande île », a fait savoir Sionlé Yeo, directeur général d'AFG Holding, de passage au pays. AFG est reconnu pour développer rapidement des banques sur le continent africain et la région océan Indien et compte faire de même à Madagascar, malgré les défis. En l'occurrence le fait qu'il soit le dernier arrivé face à la dizaine d'acteurs déjà bien ancrés dans le paysage

bancaire malgache. Rien que l'implantation au pays s'est avérée un parcours long et fastidieux, la demande d'agrément déposée en 2019 n'ayant reçu une réponse favorable qu'en 2022 et, en raison d'autres démarches nécessaires, la banque n'a officiellement opéré que vers fin 2023. Actuellement, « Nous en sommes à notre deuxième année d'activités et donc en phase de déploiement et d'investissements, avec les agences et systèmes à mettre en place, les équipes à former. Nous ne sommes pas encore rentables mais avons pris des engagements forts pour y parvenir très rapidement avec les axes que nous avons identifiés », souligne Kadiatou-Ina Diallo, directrice générale d'AFG Bank Madagascar.

Secteur minier, cimenterie à Toamasina

Parmi ces axes, le fait d'une part d'opérer à l'image d'une banque universelle qui couvre tous les segments du marché traditionnel, des grandes entreprises aux particuliers et professionnels, en passant par les salariés, retraités, étudiants, petites entreprises, professions libérales... Mais d'autre part, à côté de ces solutions existantes, promouvoir des mécanismes innovants et un positionnement différent. C'est ainsi qu'hormis les secteurs bancaires, les assurances, et les microfinances à travers AccèsBanque, AFG Bank Madagascar développe également des offres spécialisées dans les domaines de l'énergie, les infrastructures, le secteur minier ou encore

l'industrie. Dans cette optique, les responsables d'AFG Holding et de la filiale malgache ont annoncé la construction future d'une cimenterie à Toamasina, unité qui sera dotée d'une capacité annuelle de 500.000 tonnes de ciment. A noter qu'à l'heure actuelle, AFG Bank Madagascar dispose de quatre agences dont une à Toamasina et trois à Antananarivo avec celle de Tanjombato qui a été inaugurée la semaine dernière. La cinquième s'ouvrira prochainement à Andranomena, tandis que la sixième sera implantée à Toliara, une région minière avec justement l'idée de développer un « mining desk » et des offres autour des activités minières.

Filière avicole – La suppression de la TVA sur les intrants et provendes pour volailles parmi les amendements proposés dans le PLFI 2026

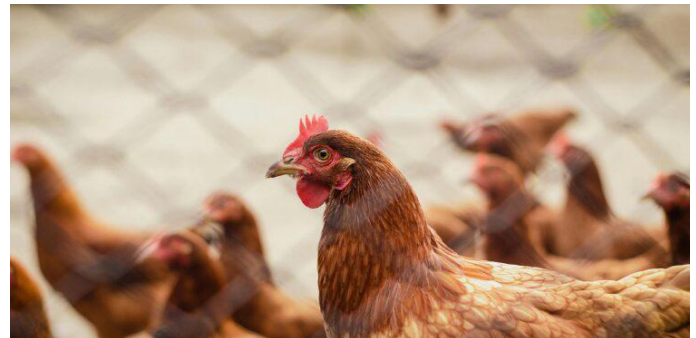
25 NOVEMBRE | 2424.MG

Une mesure forte en faveur de la branche de la production locale de la filière avicole. La Commission de l'économie et des finances, de la législation, et de l'évaluation des politiques publiques de la Chambre Basse apporte quelques amendements au projet de Loi des finances initiale (PLFI) 2026. Parmi les propositions figure la suppression de la retaxation progressive des préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, incluant la provende pour les volailles.

Pour justifier cet amendement, les députés argumentent que le maintien de l'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur la provende est une mesure de soutien direct à la production nationale. C'est surtout une disposition qui permettrait de générer des emplois pour la population, exposent-ils dans le rapport d'examen du projet de loi de cette Commission.

Des députés qui se sont exprimés sur ce sujet ont d'ailleurs expliqué que l'allègement de la charge fiscale sur la provende qui est un intrant essentiel pour la filière permettrait de préserver la marge des éleveurs. Il contribuerait également à stabiliser les prix à la consommation et de maintenir les emplois créés par cette filière.

Le projet initial avait prévu une TVA à 20 % sur l'importation des aliments préparés pour animaux, comme les provendes finies pour les volailles.



Il en est de même des intrants nécessaires à l'alimentation animale, comme la "farine, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes ou d'abats ou cretons" ainsi que "des sons, remoulages et autres résidus même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses".

Chocs économique et politique : Mise en place d'un guichet de crise pour les entreprises victimes

NAVALONA R. | 26 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Solidis met en place un nouveau dispositif d'intervention destiné à soutenir les Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) touchées par des chocs économiques, politiques ou climatique qui ont affecté récemment le pays.

« Il s'agit d'un guichet de crise permettant d'aider les entreprises victimes tout récemment des chocs économique et politique ou climatique qui se transforment par la suite en choc financier à Madagascar. A travers ce nouveau mécanisme d'appui, ces entrepreneurs auront la possibilité d'avoir des crédits supplémentaires ou bien ils pourront bénéficier d'une échéance de remboursement

plus longue de leurs emprunts auprès des établissements de crédits partenaires tels que les banques et les institutions de micro-finance. Le but étant de restructurer ces crédits avec rajout pour permettre aux MPME de renforcer leur résilience face aux différents chocs qui touchent le pays », a annoncé Hagasata Rakotoson, Administrateur général de Solidis, lors d'une conférence de presse hier à

son siège à Ambohitatovo Ambony. Et lui de rajouter que ce dispositif vise à apporter une réponse rapide aux arrêts d'activité des entreprises victimes tout en protégeant l'emploi et en facilitant la reprise économique.

25 milliards Ar

Pour ce faire, « un fonds de garantie d'une valeur de 25 milliards Ar sera mis en place dans un premier temps contre un objectif principal de 85 milliards Ar. Ce guichet de crise fonctionne à trois niveaux. Le premier consiste à allouer un fonds pour permettre aux MPME d'augmenter leur garantie auprès des établissements financiers tandis que le deuxième niveau porte sur la mise à disposition des banques et des institutions de microfinance une ligne de refinancement pour qu'elles puissent octroyer des crédits restructurés face aux chocs. Et enfin le dernier et non pas le moindre vise à mettre en place une ligne de bonification de taux. Les entreprises qui demandent de crédit auprès de nos établissements financiers partenaires, bénéficieront ainsi d'un taux d'intérêt préférentiel. Ce dispositif sera

pérenne pour permettre aux MPME de faire face à chaque crise », a-t-il enchaîné.

Sans pénalité

Dans la même foulée, le directeur général de Solidis, Jean Marc Ravelomanantsoa tient à souligner que les MPME victimes des chocs se trouvant dans l'incapacité à rembourser leurs dettes, peuvent bénéficier d'un rajout de crédit avec une échéance plus longue, et ce, sans payer des pénalités. « A travers ce guichet de crise, Solidis ambitionne de prévenir les fermetures d'entreprises tout en contribuant à la préservation d'emplois et en soutenant une relance rapide des activités économiques touchées », a-t-il poursuivi. Par ailleurs, « cela va permettre de réduire les pertes financières pour les établissements de crédits grâce à un mécanisme de mitigation de risque en cas de non remboursement des entreprises dû aux chocs économique, politique ou climatique », a conclu Aina Rafelarisoa, le directeur général adjoint de Solidis.

Période de soudure : stabilité des prix des PPN sur le marché

JEAN RIANA | 26 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Malgré la période de soudure qui s'installe progressivement, les prix des produits de première nécessité (PPN) restent relativement stables sur le marché, à l'approche des fêtes de fin d'année et des festivités de Noël ainsi



que du Nouvel an, durant lesquelles les prix s'envolent. Cette stabilité des prix des PPN a été constatée par les antennes du ministère du Commerce et de la consommation (MCC) ainsi que de la Protection des consommateurs qui ont effectué une descente sur terrain, dans diverses régions du pays, permettant de dresser un état des lieux. Le ministère a tenu à rassurer la population qu'« aucun risque de rupture d'approvisionnement n'est à craindre, puisque les stocks des produits essentiels, sont largement suffisants ». « De plus, des importations

complémentaires arrivent prochainement pour compléter la production locale », a souligné le ministère. Par ailleurs, la direction régionale du Commerce et de la consommation d'Analamanga a effectué une visite sur terrain auprès des divers marchés de la Capitale, pour évaluer la situation afin de coordonner la chaîne d'approvisionnement. Concernant les PPN, le prix du riz, aliment de base incontournable pour la majorité de la population malgache, reste stable. Le prix du kilo de riz se maintient dans une fourchette de 2.800 ariary à 3.700 ariary. Le prix de l'huile reste également stable. Le litre d'huile en vrac est proposé à environ 9.000 ariary, tandis que les huiles en cacheté varient entre 9.500 et 15.000 ariary, selon la marque. « Pour ce qui est de la farine et du sucre, les prix sont en baisse et ce depuis un mois. Le prix du kilo est passé de 4.800 ariary à 3.800 ariary à l'heure actuelle tandis que le prix du kilo de sucre s'achètent dorénavant à 3.800 ariary contre 5.000 ariary auparavant », a informé Ferdinand, un épicier dans le quartier d'Ambondrona. D'après le ministère, ce résultat n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un travail et d'un dialogue constant avec les différents opérateurs. « Le MCC ne se contente pas de punir, mais sensibilise également ceux qui œuvrent dans le domaine du commerce à entrer dans le secteur formel », a spécifié Lantoniaina Rakotomalala, directrice régionale du commerce Analamanga auprès du MCC.

Fiscalité : les industriels réclament un mécanisme « plus juste »

ARH. | 26 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Les industriels malgaches tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Ils appellent les autorités à instaurer « un mécanisme fiscal plus juste ». Ils estiment en effet que le système actuel freine l'industrialisation et

fragilise des pans entiers de l'économie. Pour eux, la justice fiscale pourrait créer un climat favorable aux investissements et soutenir une croissance durable. Le secteur industriel rappelle que renforcer la production

locale ne se limite pas à créer des emplois dans un pays où les jeunes peinent à s'insérer. C'est aussi garantir des débouchés aux agriculteurs. Plusieurs entreprises choisissent d'ailleurs d'acheter des intrants locaux, malgré un coût supérieur aux matières premières importées, afin de soutenir les filières agricoles nationales. Parmi les industries les plus touchées, les brasseries figurent en première ligne. Partenaires de longue date des producteurs de maïs et d'orge, elles dénoncent une fiscalité qu'elles jugent incohérente. Aujourd'hui, une bière à 5,4 % d'alcool produite avec des matières premières locales, supporte un droit d'accises de « 850 ariary par litre ». A l'inverse, des boissons fortement alcoolisées, issues d'éthanol importé et titrant plus de 40 %, ne sont taxées qu'à 500 ariary par litre.

Quid des consommateurs ?

Pour les industriels, l'objectif n'est pas nécessairement de réduire la fiscalité sur un produit donné. Selon eux, il

s'agit d'abord de revoir l'assiette de taxation en l'indexant, comme ailleurs dans le monde, sur la teneur en alcool afin de mieux répondre aux enjeux de santé publique. Le leader du marché, la société Star, a réitéré ses préoccupations dans un communiqué publié le 30 octobre 2025. L'entreprise estime que la fiscalité actuelle est devenue « insoutenable ». Elle rappelle qu'« entre 2020 et 2025, ces droits sont passés de 290 à 850 ariary le litre, soit une envolée de près de 293 % ». Une hausse qualifiée de « démesurée » et lourde de conséquences. « Cette augmentation fulgurante a provoqué une flambée des prix, plaçant les produits hors de portée d'une population au pouvoir d'achat déjà fragilisé », souligne la Star. L'entreprise met en garde contre les impacts économiques et sociaux d'une telle pression fiscale. Selon elle, c'est désormais la survie d'un pan entier de l'économie nationale qui est en jeu.

Gouvernement vs Télécoms : la bataille des taxes relancée

ARH. | 26 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

Le bras de fer s'intensifie entre l'Etat malgache et le Groupement des télécommunications de Madagascar (GTM). Après une intervention télévisée des autorités lundi soir sur la TVM et la RNM, les opérateurs ont répliqué dans un communiqué publié hier. Le ton monte, révélant un malaise devenu impossible à ignorer.

Le gouvernement refuse de supprimer les taxes demandées par les opérateurs en échange d'une baisse des tarifs Internet. Il exige des compromis et menace de prendre des mesures si les entreprises persistent dans leurs revendications. Face à ces déclarations, le GTM dit « regretter de n'avoir pas été invité à ce débat », évoquant qu'une participation aurait « permis de clarifier des incompréhensions manifestes ». Selon le groupement, le ministère de tutelle leur avait demandé d'évaluer la faisabilité d'une baisse « significative et rapide » des prix de l'Internet mobile. Mais les opérateurs rappellent qu'ils évoluent dans un environnement particulièrement contraignant : taxes sectorielles parmi les plus élevées du continent, explosion du coût des licences et fréquences, dégradation du contexte macro-économique, flambée des prix de l'énergie, mais aussi concurrence jugée « déloyale » d'un acteur non soumis aux mêmes obligations fiscales et réglementaires. Malgré cela, les opérateurs disent avoir accepté le principe d'une réduction des tarifs, à condition que certaines taxes récentes soient supprimées, notamment les droits d'accises de 8 % sur les télécoms et de 5 % sur le mobile money, ainsi que les taxes sur l'importation des smartphones bon marché. D'après eux, ces prélèvements freinent la démocratisation du numérique et encouragent les circuits parallèles.

400 milliards d'ariary de recettes fiscales

Le GTM affirme avoir démontré aux autorités que ces suppressions, déjà appliquées ailleurs en Afrique, « n'entraîneraient aucune baisse des recettes fiscales de l'État ». Il rejette par ailleurs les chiffres évoqués par le gouvernement. « Les opérateurs n'ont jamais demandé la suppression de 215 milliards d'ariary d'impôts », précise le communiqué. Au contraire, ils s'engagent à garantir 400 milliards d'ariary de recettes fiscales en 2026, estimant que la baisse des prix dynamiserait le marché. Sur le terrain, les tarifs restent très contrastés. Les forfaits mobiles débutent autour de 25.000 ariary pour 5 Go, tandis que les offres fibre varient autour de 99.000 ariary. Le ministère du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications (MNDPT), pour rappel, a fixé un prix de 0,95 dollar par Go depuis le 1er avril 2024, contre 7,24 dollars en 2019, mais les écarts persistent selon les prix proposés et la durée de validité. Le GTM dit rester ouvert au dialogue et appelle à éviter toute « désinformation ». Il exhorte enfin les autorités, notamment le Premier ministre et le président de la Refondation, à améliorer la LFI 2026 « pour répondre aux aspirations des consommateurs ».

Pêche - L'UE prête à renforcer sa coopération maritime

IRINA TSIMIJALY | 27 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le 26 novembre, Roland Kobia, ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar, a effectué une visite de courtoisie au ministère de la Pêche et de l'Économie bleue (MPEB) à Ampandrianomby. Il y a rencontré le nouveau ministre, Chan Kit Waye Jaco, pour réaffirmer le partenariat vieux de plus de soixante ans entre Madagascar et l'UE.

Lors de cette rencontre, l'ambassadeur a déclaré : « Nous souhaitons accompagner Madagascar dans la gestion durable de ses ressources marines et soutenir le développement de l'économie bleue ». Il a également souligné que l'UE suit de près l'évolution du secteur halieutique et qu'elle reste disponible pour un dialogue constructif.

De son côté, le ministre a présenté les axes prioritaires de son département : « Nous voulons assainir le secteur, lutter contre les monopoles et la corruption, développer l'économie bleue et soutenir l'entrepreneuriat maritime ». Il a aussi insisté sur l'importance de renforcer la gouvernance pour améliorer la vie des communautés de pêcheurs.

Lors de la visite, les deux parties ont également échangé sur l'ouverture progressive du secteur de la pêche, jusqu'à présent dominé par la capture du thon par les flottes européennes.

Coopération historique

Cet échange a permis de discuter des moyens de diversifier le secteur, de créer de nouvelles opportunités économiques pour Madagascar et de renforcer l'exploitation durable des ressources halieutiques.

La coopération dans le secteur de la pêche entre Madagascar et l'UE existe depuis 1986. Le protocole 2023-2027 autorise 65 navires européens : 32 senneurs à thon et 33 palangriers de surface, pour un tonnage annuel

de 14 000 tonnes. La contrepartie financière globale pour quatre ans s'élève à 12,88 millions d'euros, dont 7,2 millions de l'UE et 5,68 millions des armateurs. Un appui sectoriel de 1,1 million d'euros a été mis en place pour lutter contre la pêche illégale et soutenir le développement du secteur.



Pour les mois de novembre et décembre 2025, le ministère a établi un plan d'action ambitieux : « Nous voulons réduire d'un tiers les délais administratifs, augmenter les recettes non fiscales à 36 milliards d'ariary et produire 182 000 tonnes de produits halieutiques, dont 145 000 tonnes pour le marché national ». Parmi les actions concrètes, le ministère prévoit la mise à jour du Code de la pêche, l'attribution de 45 droits d'exploitation, le renforcement des contrôles et le développement de l'aquaculture.

Grâce à ces initiatives et à la coopération avec l'UE, le ministère entend faire de la mer un moteur de croissance bleue pour Madagascar, tout en élaborant une feuille de route visant à assainir le secteur, diversifier les activités, créer des opportunités pour les pêcheurs locaux et renforcer la valorisation durable des ressources marines.

Tourisme de croisière : Le premier paquebot transportant 673 passagers à bord débarque à Fort-Dauphin

NAVALONA R. | 27 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

La destination Fort-Dauphin vient d'accueillir le premier paquebot portant l'enseigne de « Azamara Pursuit » lors de l'ouverture de la saison du tourisme de croisière.

Ce navire de croisière de luxe transporte 673 passagers qui sont majoritairement des touristes anglophones, à son bord, a accosté tout récemment au port d'Ehoala. Les professionnels du tourisme de la région de Fort-Dauphin se sont mobilisés pour assurer l'organisation de leurs séjours qui ont duré une journée, et ce, avec l'appui du projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC), financé par la Banque mondiale. Il convient de rappeler que le port d'Ehoala est sécurisé et organisé pour l'accueil des croisiéristes. Le paquebot « Azamara Pursuit » venant du Cap en Afrique du Sud, a fait escale à Madagascar, plus précisément à Fort-Dauphin avant de se rendre vers l'île Maurice.

Parc botanique. Plusieurs excursions ont été organisées en leur faveur durant leur séjour. À titre d'illustration, ces croisiéristes ont eu l'opportunité de visiter le parc de Nahampoana qui dispose d'une biodiversité exceptionnelle. Créé initialement comme un jardin d'acclimatation, il devient un parc botanique qui présente une mosaïque de végétation luxuriante typique de l'Est et du Sud de Madagascar. On y trouve également une impressionnante collection de plantes exotiques et médicinales dont la plupart est endémique. On peut citer, entre autres, les palmiers majestueux et les palmiers triangulaires, les orchidées et les bambous géants. Le parc abrite également six espèces de lémuriens dont deux nocturnes. Les touristes ont eu l'occasion de rencontrer le lémurien

« Sifaka » connu pour sa danse sautillante au sol et le lémurien « Lémur Catta » avec sa longue queue annelée, sans oublier le Lémur brun et le Lémur bambou. Ce n'est pas tout ! Cette réserve abrite également des caméléons, des crocodiles du Nil, des tortues radiées et de nombreux oiseaux comme espèces faunistiques.

Structuration du secteur

Par ailleurs, d'autres croisiéristes ont été intéressés par la randonnée dans le domaine de la Cascade. Comme son nom l'indique, l'attraction principale de ce site touristique étant la cascade et l'accès facile aux piscines naturelles pour une baignade rafraîchissante. Des balades en bajaj jusqu'à la célèbre plage de Libanona ont également été proposées à ces touristes internationaux ayant

fait escale à Fort-Dauphin. Au terme de leur court-séjour, ces croisiéristes ont pu acheter des produits artisanaux faisant la particularité de la région en guise de souvenirs de Madagascar. Force est de remarquer que le projet PIC accompagne activement la structuration du secteur tourisme depuis plusieurs années pour faire de la croisière un produit touristique fort capable de générer des retombées économiques locales. Outre la promotion de la destination régionale et l'appui institutionnel de la direction régionale du ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour la formalisation des acteurs locaux, le projet contribue à l'élaboration prochaine d'un plan de développement touristique régional pour structurer durablement l'offre, a-t-on conclu.

Groupe de la BAD : Mobilisation des bourses africaines pour refonder l'architecture financière

ANTSAR. | 27 NOVEMBRE | MIDI-MADAGASCAR

Les marchés boursiers africains sont au cœur de la relance.



Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a lancé, mardi dernier à Abidjan, une série de réunions de haut niveau avec les institutions africaines de financement du développement et les acteurs privés, afin de jeter les bases d'une nouvelle architecture financière pour l'Afrique.

L'objectif annoncé par l'institution est de combler le déficit de financement qui freine les ambitions de développement du continent. Plus d'une cinquantaine de représentants de bourses africaines, de fonds de capital-investissement et

de capital-risque, ainsi que de banques régionales étaient réunis au siège de la BAD les 18 et 19 novembre. « *En tant qu'architectes des marchés de capitaux africains, vous êtes les gardiens des institutions financières et les catalyseurs de l'avenir de notre continent* », a déclaré Ould Tah, président de la BAD, en ouverture des travaux.

Mobiliser

Cette première rencontre entre la BAD et les marchés boursiers d'Afrique vise à renforcer le financement à long terme, à travers une meilleure mobilisation des capitaux, notamment ceux des fonds de pension africains. Les discussions portent sur la finance durable, la numérisation des marchés, le développement de la fintech, mais aussi sur l'éducation financière des jeunes. Les participants, dont la BRVM, les bourses de Nairobi, Tunis, Casablanca, Ghana ou encore le Projet de liaison des bourses africaines (AELP), plaident pour une coordination régionale et une convergence réglementaire accrues. La BAD entend s'appuyer sur trois piliers : appui aux régulateurs, diversification des acteurs de marché et renforcement des capacités. D'après les explications, l'enjeu est de mobiliser davantage de financements pour les États, les PME et les champions industriels africains, en réduisant la dépendance à l'aide publique au développement.

Secteur minier : une collaboration active de la Chine

ARH. | 27 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

L'Ambassadeur de la République populaire de Chine à Madagascar, Ji Ping, a effectué hier une visite de courtoisie auprès du ministre des Mines, Carl Andriamparany, à Ampandrianomby. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité d'une coopération déjà active entre les deux pays, notamment à travers un mémorandum d'entente portant sur les études géologiques, la cartographie minière à

l'Université d'Antananarivo et la formation de techniciens malgaches en Chine.

Selon le diplomate chinois, cette visite traduit la volonté de Pékin de « renforcer la coopération dans le secteur extractif, mais aussi dans d'autres domaines ». Il a affiché sa volonté d'attirer davantage d'investisseurs chinois à s'intéresser à Madagascar, tout en précisant que ces initiatives devront se dérouler « dans le respect strict

des lois en vigueur ». L'Ambassadeur a également appelé à une collaboration plus étroite en matière de cartographie minière afin de « rendre la Grande Île plus attractive pour les investissements ».

Le ministre des Mines voit en cette démarche une occasion de partager les orientations de la Politique Générale de l'Etat pour la Refondation (PGE-R). Il a rappelé que la priorité du Gouvernement demeure la restauration de

la confiance entre l'État, les investisseurs et les communautés. « Le secteur minier doit contribuer davantage au développement économique, au bénéfice direct des populations », a-t-il souligné.

Pour y parvenir, le ministère travaille actuellement à l'élaboration de nouveaux textes destinés à encadrer et dynamiser la filière, en cohérence avec la PGE-R.

Turquie–Madagascar - Des liens Sud–Sud en plein essor

IRINA TSIMIJALY | 28 NOVEMBRE | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

La coopération entre la Turquie et Madagascar prend un nouvel élan, illustrant le potentiel d'un partenariat Sud–Sud solide et concret. La Turquie réaffirme son soutien à Madagascar dans sa politique de Refondation et souhaite renforcer les liens déjà existants entre les deux pays.

À Antananarivo, la ministre des Affaires étrangères, Christine Razanamahasoa, a reçu l'ambassadeur turc, İshak Ebrar Çubukçu, pour discuter des priorités communes et explorer de nouvelles pistes de collaboration. Les discussions ont porté sur des secteurs clés tels que l'énergie, le commerce et les investissements. L'ambassadeur a insisté : « La Turquie souhaite bâtir un partenariat plus actif et équilibré afin de soutenir le développement économique et social de Madagascar ».

Parmi les axes majeurs de cette coopération figure la mise en œuvre de l'accord commercial signé en 2024, visant à faciliter les échanges entre entreprises et à créer de nouvelles opportunités d'affaires. L'ambassadeur a également invité Madagascar à participer au Turkey–Africa Business Forum (TABF), « un rendez-vous incontournable pour renforcer la coopération économique entre la Turquie et le continent africain ».

Ces dernières années, les échanges commerciaux entre la Turquie et Madagascar ont connu une croissance

impressionnante, passant de 5 millions de dollars au début des années 2000 à 203 millions en 2023. Cependant, la balance commerciale reste largement favorable à la Turquie. Pour y remédier, Madagascar cherche à « valo-



riser son potentiel en diversifiant ses exportations et en renforçant la compétitivité de ses produits locaux ».

Lors du Forum de la Diplomatie d'Antalya, en mars 2024, les deux pays ont signé un Accord de coopération commerciale et économique (CCE), prévoyant la création d'une commission économique mixte chargée de suivre les projets communs et de renforcer le dialogue bilatéral.

Transformation de l'environnement économique : des réformes majeures sont nécessaires

JEAN RIANA | 28 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

« La transformation de l'environnement économique à Madagascar, nécessite des réformes majeures », a déclaré Andrianiaina Rasoarahona, ministre de l'Industrialisation et du développement du secteur privé, à l'occasion du dialogue sur le financement des projets à Madagascar avec la Banque mondiale, présidé par le Représentant Résident de la Banque mondiale, Atout Seck, avec la participation des membres du gouvernement hier, au Carlton Anosy. Dans cette optique, il a annoncé la tenue prochaine d'une Assise nationale pour la relance économique de la Grande Ile. « Cela constitue une étape clé pour la consolidation des réformes et l'impulsion du développement économique du pays », indique-t-on. Les échanges ont porté sur l'accélération et le renforcement de la mise en œuvre des projets financés par cette institution, afin de garantir des résultats concrets et durables au bénéfice de la population malgache.

Dans ce cadre, la ministre du Tourisme et de l'artisanat, Lily Rafaralahy, a mis en avant la nécessité de soutenir la compagnie aérienne nationale et d'améliorer la gouvernance foncière, deux leviers essentiels, pour favoriser l'investissement et dynamiser le tourisme. Le ministre de l'Economie et des finances, Herinjatovo Ramiarison, a quant à lui, fait appel à une mobilisation collective du Gouvernement et de la Banque mondiale dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources et ainsi répondre efficacement aux attentes des citoyens. Cette réunion a également été une occasion de rappeler l'importance d'aligner la planification des projets sur les priorités de l'Etat, axées sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Il s'agit aussi de renforcer la santé, l'éducation et la sécurité, pour restaurer la dignité de la population.

Carburants : l'OMH anticipe une hausse limitée pour décembre

ARH. | 28 NOVEMBRE | LES NOUVELLES

L'Office malgache des hydrocarbures (OMH) table sur une « légère hausse des prix à la pompe en décembre 2025 ». Il assure notamment que cette hausse restera « inférieure au plafond de +200 ariary par litre », fixé par le mécanisme d'ajustement automatique des prix, appliqué depuis 11 mois déjà. Selon l'organisme, « si les tendances actuelles se confirment sur les marchés internationaux, les prix des carburants à Madagascar pourraient connaître une progression modérée jusqu'à la fin de l'année 2026, toujours dans la limite réglementaire des variations mensuelles ». Depuis la mise en place du MAAP en janvier, les fluctuations restent strictement encadrées dans une fourchette de -200 à +200 ariary par litre. Ce dispositif devrait notamment permettre d'amortir les chocs liés aux cours mondiaux et au taux de change, et rend la formation des prix plus lisible.

Trajectoires contrastées

Les dernières données montrent des trajectoires contrastées, selon les produits. Le supercarburant évolue entre

5.300 et 5.600 ariary/l. Depuis janvier, il suit même une tendance globalement baissière de 5.700 ariary/l en début d'année, il s'est replié à 5.320 ariary/l, lors des premiers ajustements avant de se stabiliser autour de 5.360 ariary/l. L'OMH estime la baisse cumulée à environ 340 ariary/l. Le pétrole lampant connaît la progression la plus marquée. Son prix est passé de 2.430 ariary/l à plus de 3.400 ariary/l, au fil des mois, sous l'effet d'une tension persistante sur les marchés des distillats légers. La hausse totale dépasse 950 ariary/l. Le gasoil présente une évolution plus erratique. Après un pic à 5.170 ariary/l, il est retombé à 4.550 ariary/l. L'OMH souligne que son niveau du 10 novembre 2025 figure désormais « parmi les plus bas au monde ». Dans la région, Madagascar reste dans la moyenne pour le supercarburant et dans la tranche basse pour le gasoil. L'OMH rappelle que la stabilité actuelle repose sur la discipline du mécanisme automatique et sur la capacité du pays à absorber les variations internationales sans basculer dans des ajustements brutaux.

Partenariat – Les financements de la Banque mondiale à aligner aux priorités de la “Refondation”

28 NOVEMBRE | 2424.MG

Antananarivo, 28 Novembre, 7h30 – Les ressources devraient être affectées en réponses aux attentes des citoyens.



C'est pourquoi le ministre de l'Économie et des finances, le Dr Herinjatovo Ramiarison, insiste pour que les financements de la Banque mondiale soient alignés aux priorités politiques et stratégiques du Gouvernement de la “Refondation”. Et c'est un point sur lequel il est revenu lors de la Revue du portefeuille des projets financés par cette institution de Bretton Woods au pays.

Madagascar a déjà fixé ses priorités. Il s'agit entre autres de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le renforcement de la santé, l'éducation et la sécurité

afin de restaurer la dignité de la population. L'objectif est désormais d'accélérer la mise en œuvre des projets et de garantir des résultats concrets sur le terrain, comme convenu par les parties prenantes.

Le Cadre de partenariat pays (CPF) pour Madagascar pour la période 2023-2027 avait déjà défini la stratégie de la Banque mondiale pour accompagner les efforts du pays en faveur d'une croissance inclusive et résiliente. Ce cadre stratégique met l'accent sur trois priorités qui sont l'élargissement des opportunités d'emploi, l'amélioration de l'équité dans l'accès aux services publics, et le renforcement de la résilience face aux chocs.

Le portefeuille actif de la Banque mondiale à Madagascar s'élevait à 3,5 milliards de dollars, répartis entre 17 projets nationaux et cinq opérations régionales en Février 2025. Les infrastructures représentent la part la plus importante, suivies du développement durable, du développement humain et de la croissance équitable, des finances et des institutions, détaille cette institution financière.

La Banque Mondiale et le Gouvernement malgache, représentés par le Ministre de l'Économie et des Finances (MEF) et d'autres ministères sectoriels, ont procédé jeudi à la Revue du Portefeuille des projets financés par cette institution de Bretton Woods à Madagascar.



 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

 www.ccifm.mg

 ccifm@ccifm.mg  adhesion@ccifm.mg

 CCI France Madagascar

 CCIFM Chambre de Commerce
et d'industrie France Madagascar

